
Modalité de démission

6 messages

Olivier Giraudeau
À : Philippe DURAND

13 mars 2020 à 09:40

Bonjour Philippe,
je sais que la situation est un peu délicate et la période plutôt tendue, mais j'ai besoin de tes lumières sur la procédure à respecter pour ma démission.

Je suis adjoint et je le resterai jusqu'à l'ouverture de la première séance du nouveau conseil municipal (art. L. 2122-15 du CGCT).

Le Maire ne m'a pas retiré mes délégations, en tout cas pas à ma connaissance et lors du dernier conseil, il n'a pas mis fin à mes fonctions.

Sa décision de ne pas me maintenir dans l'exécutif est arrivée trop tardivement, pour me permettre de me retirer de la liste, mais également pour me permettre de démissionner du présent conseil.

En effet, et toujours d'après le même article, la démission d'un adjoint doit être adressée au Préfet et n'est définitive qu'à partir de son acceptation ou, à défaut de cette acceptation, un mois après un nouvel envoi de la démission constatée par lettre recommandée. C'est ce que nous avons fait pour Pascale BARBIER. Je n'avais pas le temps de demander cette démission, le Préfet aurait laissé les élections s'en charger.

Je suis donc coincé et maintenu, me semble-t-il, dans mes fonctions d'adjoint jusqu'au 21 mars.

En tant que conseiller, ma démission est simplement à adresser au Maire, ce que je m'apprêtais à faire. Mais en tant qu'adjoint, elle est encore à adresser au Préfet...

Bref, il me semble que je ne peux pas adresser ma démission au Maire avant la fin du 1er conseil, c'est-à-dire à partir du moment où il me désignera simple conseiller.

Ce qui signifie que je ne lui remettrais que le 23 mars et que Laurent ne pourra pas installer tout de suite Christine à ma place.

Merci de me confirmer ces éléments ou de m'apporter des informations qui permettraient d'agir différemment.

Ma décision reste la même et je ne veux rien bloquer, mais je veux pouvoir partir sans qu'un vice de procédure puisse être ensuite utilisé contre moi.

Je suis donc ouvert à toute proposition.

Cordialement

Olivier GIRAudeau

1er Adjoint

Mairie de Saint-Brès - www.ville-saintbres.fr

14 place de la Ramade - 34670 Saint-Brès

Tel. 04 67 87 46 00 -

 Logo Saint Brès



image001.jpg
3K

DGS
À : Olivier Giraudeau

13 mars 2020 à 10:59

Bonjour Olivier,

Nous avons interrogé Mme Sénégas – Chef du Bureau des Elections à la Préfecture et nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse précise de sa part.

Suite à la réception de ton mail de ce matin, j'ai cherché à la joindre par téléphone à plusieurs reprises mais sans succès.

Je l'ai donc relancé par mail, je te tiens au courant dès que j'ai des éléments précis concernant ta situation.

Cordialement,

Philippe DURAND

Directeur Général des Services

Mairie de Saint-Brès - www.ville-saintbres.fr

14 place de la Ramade - 34670 Saint-Brès

Tel. 04 67 87 46 06 –



Olivier Giraudeau

À : DGS

13 mars 2020 à 11:08

Je t'en remercie.

Olivier GIRAudeau

1er Adjoint

Mairie de Saint-Brès - www.ville-saintbres.fr

14 place de la Ramade - 34670 Saint-Brès

Tel. 04 67 87 46 00 -



Logo Saint Brès

[Texte des messages précédents masqué]



image001.jpg
3K

DGS

À : Olivier Giraudeau

13 mars 2020 à 17:34

Olivier,

Comme je n'avais pas de retour de Mme Sénégas, Laurent a appelé Mr Pascal Otheguy – Secrétaire de la Préfecture.

Ce dernier a demandé au Bureau des Elections d'étudier cette situation.

Mme Sénégas vient de nous rappeler, elle confirme que tu seras installé au même titre que l'ensemble des élus de la liste lors de l'installation du Conseil Municipal du 21 mars 2020.

Tu ne pourras donc démissionner que le lendemain de l'installation du Conseil Municipal soit à compter du 22 mars 2020.

Dans un 1^{er} temps, Mme Sénégas nous avait fait une réponse succincte qui n'allait pas dans ce sens.

Ton analyse était la bonne.

Bonne fin de semaine,

Philippe DURAND

Directeur Général des Services

Mairie de Saint-Brès - www.ville-saintbres.fr

14 place de la Ramade - 34670 Saint-Brès

Tel. 04 67 87 46 06



Olivier Giraudeau

13 mars 2020 à 17:56

À : DGS

Merci Philippe pour ton retour.
Je remettrai donc ma démission le lundi 23 mars.
Bonne fin de semaine et courage pour dimanche !

Olivier GIRAudeau

1er Adjoint

Mairie de Saint-Brès - www.ville-saintbres.fr

14 place de la Ramade - 34670 Saint-Brès

Tel. 04 67 87 46 00 -



Logo Saint Brès